



Information sur les obligations des hlm

Par **senac**, le **04/11/2008** à **12:32**

Bonjour, je vous demande des informations sur mes droits .

Voilà j'habite en HLM dans une résidence à Pau 64000

depuis quelques temps voilà que certaines personnes essaient de voler ma voiture il y a eu 2 premières tentatives et une 3ème qui a réussi ils ont pris ma voiture la police l'a retrouvée abîmée certes mais bon.

Je récupère ma voiture et ils ont encore une autre tentative portée plainte mais ils n'ont pas réussi à la prendre.

J'ai donc pour toutes ces fois été porter plainte à la police et informé mon bailleur l'office des HLM de Pau qui pour eux ne semble pas très concerné par ce problème j'ai mis à part une note qui ne sert strictement à rien car nous avons le souci aussi de jeunes qui mettent le bordel dans la cage d'escalier .

J'aimerais savoir que puis-je faire et quelles sont les obligations des HLM pour ces faits s'il vous plaît merci d'avance pour vos réponses.

Respectueusement .

Par **Tisuisse**, le **04/11/2008** à **13:12**

Bonjour,

La solution : louer un box fermé. Effectivement c'est avant tout un problème d'assurances.